

Régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick (RPENB)

Conseil des Fiduciaires

Décisions et réalisations en 2015

Le résumé des activités du conseil des fiduciaires de janvier à décembre 2015 se retrouve ci-dessous.

Documents et surveillance du régime

Le conseil a :

- reçu une présentation par la SGPNB sur leur étude de l'appariement de l'actif et du passif pour le RPENB ainsi que leur recommandation d'une nouvelle composition de l'actif cible, et une présentation de Morneau Shepell sur leur analyse de cette composition de l'actif révisée (comparée à la composition en place à la conversion).
- examiné et approuvé l'énoncé des politiques de placement révisé, y compris la composition de l'actif cible recommandée, qui sera établi au cours d'une période de transition prenant fin le 1er juillet 2016.
- examiné et approuvé le certificat attestant des coûts en date du 31 août 2014.
- approuvé l'adoption du coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison extrapolée au 31 août 2014 pour le calcul des paiements forfaitaires du RPENB cessant leur emploi à partir du 13 mai 2015.
- examiné et approuvé le tableau des cotisations et des prestations versées vérifié pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre 2014 et les états financiers vérifiés de la caisse du RPENB pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, sous réserve du rapprochement des cotisations accumulées.

Gouvernance du conseil

Le conseil a reconduit dans ses fonctions L. Jamieson au poste de président et D. Nowlan à celui de vice-président du conseil pour un mandat d'une année.

Le conseil a examiné et approuvé les politiques et les pratiques suivantes dans l'ensemble de son cadre de gouvernance :

- le mandat pour le conseil de fiduciaires;
- le mandat pour le comité de vérification;
- le mandat pour le comité de gouvernance;
- la politique sur l'indemnité quotidienne et les frais de déplacement;
- la politique de divulgation;
- la politique linguistique.
- le code de déontologie et de conduite des affaires;
- la politique sur l'orientation et la formation des fiduciaires et des observateurs;
- les lignes directrices sur la nomination de nouveaux fiduciaires.

Services aux participants et communications

En vue d'appuyer les services d'administration des prestations de pension pour les participants au régime, le conseil a examiné et approuvé la question suivante :

- Une modification à la définition d'« époux » dans le texte du Régime.

Le conseil a examiné et approuvé les communications suivantes :

- le bulletin hiver 2015 des participants;
- le bulletin d'automne 2015 des participants.

Recours aux fournisseurs de services

Le conseil a eu recours aux fournisseurs de service suivants pour aider avec l'administration du régime et l'investissement de la caisse :

- la Division des pensions et avantages sociaux des employés (DPASE) du ministère provincial des Ressources humaines pour les services d'administration de prestations de pension;
- la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) pour les services de placement;
- Morneau Shepell pour les services actuariels;
- Osler, Hoskin & Harcourt LLP pour les services juridiques;
- KPMG, en tant que vérificateur externe indépendant de la caisse du RPENB pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015;
- Grant Thornton pour des services de vérification indépendants relatifs à la vérification à usage particulier des cotisations et des prestations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.

Efficacité de la gouvernance des régimes de retraite

Le conseil a reçu des mises à jour régulières sur le progrès de la société des services de pension intégrés du groupe de travail sur la gouvernance, maintenant nommé le conseil transitoire. Le conseil a signé un protocole d'entente avec le conseil des fiduciaires du RRPSP afin d'avancer le projet.